



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E111051

VALABLE JUSQU'AU 04/02/2024

ÉDITÉ LE 20/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/05/1981

Forme juridique : SAS

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 321 678 559 00048

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2100746

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 124228492

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 124228492

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : FONTENOISE DE CONSTRUCTION

Sigle : SFC
64 AVENUE SAINT LAURENT
91400 ORSAY

Téléphone : 01 60 10 80 05

Fax : 01 60 10 40 39

Portable :

Site Internet : www.fontenoisedeconstruction.fr/

E-mail : fontenoise@orange.fr

Responsabilité légale :
PINHEIRO JOAO PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Carreleur, Charpentier, Couvreur, Maçon, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste)	05/02/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.